

Projet « Renforcement du leadership féminin
et de la participation des femmes à la vie politique
et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie »
(2008 - 2009)



Recherches-action nationales sur « la participation politique des femmes au niveau local »

Synthese des trois rapports nationaux

Houria Alami Mchichi



- L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW) promeut la recherche appliquée aux questions de genre, facilite la gestion des connaissances et soutient la formation à travers les réseaux et le partenariat multilatéral avec des agences des Nations Unies, les gouvernements, les universités et la société civile.
- Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) a été établi en 1993 en Tunisie en tant qu'institution régionale indépendante œuvrant pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le monde arabe, à travers la recherche, la formation, le travail en réseaux et le plaidoyer. Le CAWTAR travaille en partenariat avec les institutions régionales arabes ainsi qu'internationales pour une meilleure habilitation de la femme dans les domaines socioéconomiques, politiques et culturels.

**Projet « Renforcement du leadership féminin
et de la participation des femmes à la vie politique
et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie »
(2008 - 2009)**

**Recherches-action nationales sur
« la participation politique des femmes
au niveau local »**

Synthese des trois rapports nationaux

Auteur : **Houria Alami Mchichi**

Graphique et mise en page : **Mohamed Drissi**

**L'Institut International de Recherche et de Formation
des Nations Unies pour la Promotion de la Femme
(UN-INSTRAW)**

César Nicolás Penson 102-A
Santo Domingo, République Dominicaine
Phone: 1-809-685-2111
Fax: 1-809-685-2117
Email : info@un-instraw.org
PageWeb : <http://www.un-instraw.org>

**Centre de la Femme Arabe pour la Formation
et la Recherche (CAWTAR)**

P.O. BOX nr.105
1003 Cité El Khadra
Tunis, Tunisie
Tel: +216 (0)71 773511
Fax: +216 (0)71 773611 / (0)71 780002
E-mail : cawtar@cawtar.org
PageWeb : <http://www.cawtar.org>

Copyright ©2010
Tous droits réservés

Les auteurs de cette publication sont responsables du choix et de la présentation des informations contenues dans ce rapport, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sauraient engager le Secrétariat des Nations Unies ou l'UN-INSTRAW et le CAWTAR. Les désignations employées et le matériel graphique présenté dans ce rapport n'impliquent aucune prise de position de la part du Secrétariat des Nations Unies ou de l'UN-INSTRAW et du CAWTAR quant au statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région et de ses autorités, ou concernant la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées appartiennent à l'auteur/aux auteurs et ils ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, du UN-INSTRAW et du CAWTAR.

SOMMAIRE

Préambule.....	5
Introduction	9
I- La recherche-action et les questions méthodologiques	10
1- La recherche action.....	10
2- Terrains et dynamiques à l'œuvre.....	11
3- Les recherches : applications et organisation	12
4- Les aléas propres à la période d'investigation	14
II- Les parcours	15
1- L'entrée en politique	15
1.1- A la base : demande sociale et institutionnelle et motivations personnelles .	16
1.2- Des soutiens différents selon le sexe	17
1.3- Un début de carrière plus tardif que les hommes.....	18
2- Des différences selon les sites	18
2.1- En ville, une dynamique forte et meilleure implication politique des femmes	18
2.2- Un milieu semi urbain qui s'ouvre à la modernité	19
2.3- Dans le monde rural, des différences selon les pays.....	20
3- Faire la politique	21
3.1- Une faible implication des femmes dans les partis politiques.....	21
3.2- L'expérience associative.....	21
3.3- Des différences générationnelles	22
3.4- Une expérience jugée satisfaisante	22
III- Les obstacles	23
1- La culture patriarcale	23
1.1- La permanence de la hiérarchie des sexes	23
1.2- Le dilemme vie familiale-vie publique.....	24
1.3- La reproduction des représentations classiques des rôles par différents canaux : le rôle de l'éducation.....	25
1.4- Des médias peu soucieux du changement.....	25
2- Les résistances des organisations politiques.....	26
2.1- Pour les organisations politiques, une question de pouvoir	26
2.2- Les difficultés à accepter les mesures de discrimination positive.....	27

3- Les conséquences négatives de la distribution des rôles sur la vie des femmes....	28
3.1- La marginalisation des femmes dans le champ politique.....	28
3.2- La gestion du temps.....	30
3.3- Faire de la politique : des coûts différenciés selon le sexe.....	30
3.4- Solidarités entre femmes.....	31
3.5- Un horizon politique limité.....	31
Conclusions	33
Recommandations adressées	37
1- à l'Etat.....	38
2- aux acteurs de la société civile et politique.....	40
3- aux intervenants sur la question des femmes et de l'égalité hommes-femmes	41

PRÉAMBULE

L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW) et le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR) en accord avec les principes d'universalité, d'intégralité et d'indivisibilité, contenus dans la Déclaration Universelle des Droits Humains et dans de nombreux traités, normes et standards du droit international, reconnaissent que les droits sont interreliés et interdépendants et que les droits politiques sont une catégorie fondamentale des droits humaines. Ils sont convaincus que la contribution des femmes aux processus démocratiques est fondamentale et incontournable dans la mesure où la garantie entre les sexes permettrait un meilleur respect du droit et une meilleure prise en considération des différents besoins des populations féminine et masculine. Pour cela, ils ont initié un projet portant sur le « Renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de participation à la politique et à la prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie ». Ce projet, financé par le Gouvernement espagnol, contribuera à l'amélioration du statut de la femme dans les trois pays en termes de participation politique.

Le projet adopte une approche comparative et participative afin de faciliter l'échange d'expériences et de bonnes pratiques et de renforcer le partenariat entre les différents acteurs clés dans les trois pays, en les impliquant dans un processus d'efforts conjoints. Cette initiative tient compte des différences culturelles et politiques existant dans chacun des trois pays et entre eux, dans le but d'exploiter la diversité et la richesse de cette région et de coordonner les efforts qui y sont déployés, en faveur d'objectifs communs ayant trait à l'égalité des chances.

Le projet accorde une importance majeure au partenariat entre les mécanismes gouvernementaux en charge de la question de la promotion de la condition des femmes et de l'égalité entre les sexes et les acteurs clés dans chacun des trois pays, (gouvernementaux, composantes de la société civile, représentants du système politique, des médias et du milieu universitaire), dans le souci de garantir l'efficience et l'efficacité requises pour cette initiative. L'objectif primordial du projet demeure la promotion de la coordination entre les différentes institutions, d'une part, et, d'autre part, le renforcement et la complémentarité entre leurs projets et initiatives, en vue de parvenir à l'égalité genre en politique.

Le projet, qui s'appuie sur plusieurs composantes, à savoir la recherche, l'information, la communication, la formation, le plaidoyer, le dialogue politique et le réseautage, tient compte du fait que différentes études, recherches, enquêtes et investigations portant sur la thématique « femmes et politique » ont déjà été réalisées, aux niveaux national et régional, dans les trois pays concernés par le projet (Maroc, Algérie et Tunisie).

Après consultation des différents partenaires des trois pays et compte tenu de la sous-représentation des femmes en politique au niveau local et du manque constaté en termes de recherche sur la thématique, les initiateurs du projet UN-INSTRAW / CAWTAR, ont lancé trois recherches-action nationales (une pour chaque pays), portant sur la participation politique des femmes au niveau local, avec une attention particulière accordée au rôle des partis politiques dans le processus de renforcement de cette participation.

L'analyse a été menée sous deux angles : le premier concerne les conditions prévalant au niveau local quant à la participation des femmes à la vie politique et au processus de développement local, et le second a trait aux obstacles, aux opportunités, aux rôles et aux contributions des partis politiques à l'accès des femmes à la scène politique.

Il est à noter, par ailleurs, que les pistes analysées dans le cadre des recherches-action ont émané de l'analyse bibliographique et de l'état des lieux de la situation de la femme en politique effectuées au préalable par l'équipe du projet. Elles ont été discutées et validées, notamment, lors des entretiens avec les acteurs clés et des tables rondes organisées à l'occasion des visites de terrain effectuées par l'équipe dans les trois pays.

Les recherches-action nationales réalisées sur la participation des femmes à la vie politique et au processus de décision, dont nous présentons ci-après la synthèse, visent à analyser :

- i) la situation de la femme et sa participation à la gouvernance locale et au processus de décision, à partir du contexte local, en étroite collaboration avec le contexte national ;
- ii) la place de la femme dans les partis politiques, en examinant le rôle et les contributions des partis politiques pour promouvoir la présence des femmes au niveau des différentes structures et en dégagant les opportunités et les obstacles rencontrés par les femmes, au sein de leur parti, pour une meilleure participation politique.

Pour ce faire, les chercheurs ont, d'une part, élaboré un cadre d'analyse théorique et méthodologique des actions et des stratégies menées par les acteurs sociaux en vue d'une promotion de la participation politique des femmes, tout en prêtant une attention particulière aux opportunités et aux contraintes qui accompagnent une telle participation

et à tout ce qui est de nature à créer une disparité fondée sur le genre (*gender gap*). D'autre part, ils ont propulsé une dynamique de groupe ayant contribué à susciter des débats au sein des différentes institutions et structures (conseils municipaux, partis politiques, syndicats, associations...), à travers des personnes-ressources à même de jouer un rôle actif en vue de la promotion de la participation politique des femmes.

L'équipe du Projet
UN-INSTRAW & CAWTAR

INTRODUCTION

Ces dernières années, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc ont de plus en plus pris en considération la participation politique des femmes aux instances électives et à la prise de décision à la faveur de la naissance d'un large mouvement de démocratisation, dont le rythme varie d'un pays à un autre.

Des progrès notoires ont été observés dans les trois pays attestant de l'amélioration de la position des femmes dans la sphère politique.

La Tunisie est le pays arabe où les droits sont les plus avancés. En Algérie, l'article 29 bis de la Constitution amendé en 2009 stipule que l'Etat doit améliorer les chances d'accès des femmes à la représentation dans les assemblées élues.

Au Maroc, la part des femmes dans le champ politique et décisionnel qui a longtemps stagné, connaît aujourd'hui une évolution incontestable à la faveur de nouvelles orientations de l'Etat qui a engagé de nombreuses mesures d'encouragement destinées à améliorer la position des femmes dans tous les secteurs.

Pourtant malgré les avancées, de nombreux obstacles perdurent qui freinent, voire bloquent, la participation politique des femmes. Non seulement l'ouverture du champ politique ne va pas encore sans sa fermeture, mais en outre, les positions des Etats sont ambiguës et évoluent entre « manipulation », notée dans le rapport algérien, et « stimulation », mécanismes et structures mis en place, mesures affirmatives au Maroc et en Tunisie, sans qu'il y ait toujours une cohérence.

La complexité est d'emblée posée comme une donne incontournable dont il faut tenir compte pour comprendre les différents aspects de la participation politique des femmes à l'échelon local dans chacun des trois pays.

Pour créer les conditions d'un équilibre nettement favorable à la démocratie et aux femmes, s'impose l'objectif de lutter contre les représentations et comportements hostiles à l'égalité. Ce qui exige de dépister les obstacles et de renforcer les capacités des femmes.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet UN-INSTRAW/CAWTAR « renforcement du leadership féminin et de la participation des femmes à la vie politique et au processus de prise de décision en Algérie, au Maroc et en Tunisie », financé par le gouvernement d'Espagne, qui a choisi à travers la méthode de la recherche action (I) de cerner les parcours(II) pour mieux cerner les opportunités et les obstacles à la participation politique des femmes dont découlent les éléments d'une stratégie d'action (III).

Houria Alami Mchichi

I- RECHERCHE-ACTION ET QUESTIONS METHODOLOGIQUES

Le point de départ du raisonnement sur lequel repose l'étude est qu'il est impératif de stimuler et d'accompagner les politiques d'intégration des femmes dans le champ politique qui découlent des nouveaux choix de gouvernance. L'étude part des contextes orientés vers la construction démocratique qui exige l'implication des femmes dans toutes les institutions et tous les secteurs avec pour objectif, comme le souligne le rapport tunisien, le développement d'un meilleur équilibre des relations hommes-femmes « sorte de nouveau contrat social entre les sexes » qui s'inscrit en faux contre « l'universalisme fondé sur le concept de l'être humain abstrait, non sexué » et restitue aux femmes leur universalité. C'est dire que le projet s'inscrit clairement dans les perspectives des valeurs universelles largement développées dans les trois rapports.

Dans les différents pays visés par le projet, de nombreuses recherches sur les résistances existent mais aucune n'a mis en perspective les trois espaces comme l'a fait cette étude. En cela, le projet innove à plusieurs niveaux, non seulement au niveau du fond parce qu'il favorise la dimension comparative entre trois pays dont les perspectives sociopolitiques et culturelles les projettent vers un avenir commun, mais aussi du choix du champ d'investigation qui accorde une attention particulière au local et au niveau de la méthode qui est celle de la recherche-action.

1- La recherche- action

Cette forme particulière de recherche en sciences sociales exige une interaction permanente entre la connaissance et l'action de terrain, c'est-à-dire entre les chercheurs et les acteurs. Elle s'inscrit dans le changement et établit un lien étroit entre stratégie de recherche et stratégie d'action.

Dans le cas particulier de ce projet, elle s'est fixée pour objectif de repérer les modalités pratiques susceptibles de faciliter la mise en œuvre de rapports sociaux hommes-femmes mieux équilibrés dans le champ politique.

L'idée de confronter des espaces différents participe à cette démarche. Le postulat du raisonnement est que concernant la question des femmes, l'histoire, les langues, les traditions des trois pays transmettent un grand nombre de valeurs partagées que seule la politique a légèrement infléchi en fonction des contextes et des évolutions sociétales. Et que ces territoires réagissent à la fois de manière concordante et différente à la participation politique des femmes dans le champ public et politique à tous les stades des processus, aussi bien pendant les périodes de campagne électorale que pendant la durée du mandat.

Ce sont ces convergences et ces divergences que les résultats mettent en relief.

Le terrain est en effet un critère déterminant dans la manière d'appliquer la méthode de la recherche action. Il nécessite la prise en compte de multiples spécificités propres aux contextes qui sont caractérisés par l'imbrication entre les perceptions des relations et des consignes nationales et les réalités culturelles et politiques de la vie locale.

L'environnement politique, la culture locale, l'influence du milieu (urbain- semi urbain ou rural), les perceptions et la position vécue par les hommes et les femmes dans chaque région sont importants non seulement pour expliquer la dynamique de la recherche propre à chaque espace et pour apprécier l'impact des changements suscités par l'implication des femmes dans la gestion de la chose publique mais aussi pour comprendre les évolutions des statuts féminins.

2- Terrains et dynamiques à l'œuvre

La recherche d'une nouvelle gouvernance, plus ou moins palpable selon les pays et plus ou moins fragile, transforme les structures sociales, les valeurs de référence, modifie les statuts et rôles sociaux. Elle opère différemment selon le milieu urbain, urbain-rural ou rural et selon les spécificités nationales.

Le Maroc connaît une période expérimentale nouvelle où les pratiques novatrices bousculent les traditions et créent des situations de légitimité nouvelle sans doute encore faibles à ce stade de l'expérience mais néanmoins effectives. Ces situations elles-mêmes véhiculent des représentations de rôles qui semblent encore en décalage, au moins en apparence, avec le vécu dans la mesure où l'initiative gouvernementale d'adopter un « quota » pour impliquer les femmes dans le champ politique local peut rencontrer des difficultés d'adaptation, voire des refus.

Le terrain tunisien est quelque peu différent, les droits accordés aux femmes étant plus anciens que dans les autres pays. Le contexte est donc celui d'une société qui vit sur des acquis. Mais le quota n'y est appliqué que par le RCD, parti au pouvoir.

Du point de vue acquisition de droits, le terrain marocain est dans une logique proche de la Tunisie mais cette logique est plus fragile parce que moins ancienne et encore mal enracinée. L'objectif à atteindre doit donc clairement viser la consolidation des changements.

En Algérie, le contexte est celui d'après crise et d'expectative de mise en application de l'amendement prévu par l'article 29 bis de la constitution. Dans ce pays, l'attente aussi est une réalité qui exige de répondre à certaines questions non encore résolues concernant par exemple l'adoption ou non du quota, et le renforcement de l'action des femmes qui, malgré les difficultés, sont engagées en politique.

Ces contextes différents suggèrent des façons différentes d'envisager la recherche action.

La prise en compte du dynamisme particulier en cours au Maroc laisse croire que c'est dans ce pays que le terrain pouvait le plus correspondre aux objectifs de la recherche action dans la mesure où chercheurs-es et acteurs-rices, stimulé-es par un contexte encourageant, sont prédisposés à réfléchir et à agir ensemble dans une perspective de confirmation du changement social concernant la participation des femmes dans le champ politique et les repositionnements des rôles qui s'ensuivent pour les hommes et pour les femmes.

Vue sous cet angle, la recherche en Tunisie où les citoyens-nes sont accoutumés à la présence des femmes dans tous les champs peut être perçue comme plus « conventionnelle ».

Dans cet ensemble, le terrain algérien, quant à lui, semble faire preuve de moins de réceptivité aux exigences de la recherche action, au moins sous l'aspect de l'identification des éléments d'une stratégie d'implication des femmes dans le champ politique. Les variables liées aux chercheurs-es qui ont choisi de ne pas s'appesantir sur les recommandations, aux spécificités du terrain et aux conditions politiques de sortie de crise encore marquée par de nombreuses incertitudes ont été déterminantes. Elles expliquent sans doute pourquoi la part de l'action dans la recherche a été limitée dans le rapport algérien qui a surtout mis en lumière les obstacles et a peu approfondi les mesures à prendre pour y mettre fin comme si les blocages de la crise continuaient à empêcher chercheurs-es et acteurs-rices concerné-es de tenter de trouver, de formaliser et de proposer des solutions.

Pour autant, malgré ces différences contextuelles, la recherche action a révélé dans les trois pays un faisceau de conjonctions et une vitalité qui sont constitutifs de la complexité de l'étude. Les résultats ont en effet démontré combien les équipes, fortement marquées par les particularités de leur terrain d'étude, ont modelé chacune à sa façon la démarche scientifique et les méthodes d'investigation. Ceci explique la spécificité des priorités dégagées et des informations sélectionnées. Ce constat rend la synthèse à la fois plus ardue parce que les éléments de comparaison se révèlent souvent insuffisants, voire difficiles à détecter, mais aussi plus riches parce que ces difficultés expriment bien la diversité des espaces et des évolutions.

Ainsi, malgré une intensité différente, variable selon les contextes politiques et culturels des trois pays, l'actualité des questions de la gouvernance locale et de la participation politique des femmes ainsi que le dynamisme des luttes féministes ont constitué un terreau fertile pour une recherche action.

3- Les recherches : applications et organisation

La présentation rapide des applications différentielles de la recherche action rend bien compte de cette diversité.

Dans chaque pays, trois sites ont été sélectionnés : un urbain, un rural et un où la municipalité est présidée par une femme.

Caractéristique du site	Algérie	Maroc	Tunisie
Rural	Aït Zaatout	Iminifri	Zaghouan
Municipalité présidée par une femme	Bousfer	Azilal	Kairouan
Urbain	Constantine	Marrakech	Tunis

Les sites par pays

	Algérie	Maroc	Tunisie	Total
Femmes	9	8	11	28
Hommes	15	8	3	26
Total	24	16	14	54

Echantillon de l'enquête selon le sexe et le pays

Pour mieux cerner le potentiel et les résistances à toute action favorable à l'égalité hommes-femmes et respecter l'approche genre retenue pour la recherche, l'échantillon a inclus des hommes.

De ce point de vue, les rapports se sont efforcés de cerner les besoins différentiels des hommes et des femmes et de pointer d'une manière relativement précise les obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les femmes par rapport aux hommes. Cependant, le rapport tunisien a interrogé plus de femmes que d'hommes. Ce qui donne aux réponses un caractère plus spécifiquement orienté vers la problématique femmes. Au contraire le rapport algérien a donné davantage la parole aux hommes qu'aux femmes et dissocie les conclusions obtenues selon le sexe. Dans une première partie sont exposées les opinions des femmes, dans une autre la parole est donnée aux hommes pour exposer leurs points de vue sur les femmes. Les hommes ne sont pas interrogés sur les obstacles qu'ils rencontrent eux-mêmes dans l'exercice de leurs responsabilités locales, ce qui ne permet pas de faire la comparaison entre les sexes. Cette option mérite d'être mise en perspective avec les conclusions de l'étude sur le Maroc qui observe que les hommes interrogés « manifestent des difficultés à cerner les obstacles à l'implication des femmes dans le champ politique et à faire des propositions concrètes pour améliorer cette situation ». Ce qui, replacé dans le contexte de sociétés patriarcales, semble normal dans la mesure où ils ne se sentent pas concernés par les tâches dévolues aux femmes.

Dans l'ensemble des rapports, bien que le sujet en dernier ressort porte sur les discriminations subies par les femmes, l'intérêt accordé aux différences de perceptions et de comportements hommes-femmes a eu le mérite de mettre en exergue de manière plus claire les positions différenciées selon le sexe et les discriminations particulières subies par les femmes.

Pour tenter d'homogénéiser les démarches dans le souci de rendre compte de façon plus efficiente des spécificités des dynamiques des processus étudiés selon chaque contexte et de faciliter les comparaisons, les équipes de chercheurs algériens, tunisiens et marocains ont eu à se réunir à deux reprises à Tunis en décembre 2008 et en février 2009.

A l'occasion de la première réunion méthodologique organisée à Tunis, au siège de Cawtar, le 21 décembre 2008, les chercheurs ont discuté le projet de guide d'entretien ainsi que la démarche à suivre. De ces échanges, 4 axes logiques se sont dégagés. Le premier s'est proposé d'identifier les trajectoires et ressources individuelles. Le second a cherché à cerner l'influence des réseaux familiaux, sociaux et politiques. Le troisième s'est fixé pour objectif d'évaluer les interdépendances entre vie privée et vie publique. Le quatrième axe a concerné l'identification des obstacles à la participation politique. Le dernier axe enfin a eu pour objectif d'interroger les personnes de l'échantillon sur les recommandations à faire pour améliorer la place des femmes dans le champ politique.

Un séminaire méthodologique a ensuite été organisé le 27 février 2009 à Tunis pour restituer les résultats des entretiens exploratoires et valider la version finale du guide des entretiens individuels. L'enquête proprement dite a ensuite été réalisée par les équipes qui ont réalisé des entretiens semi directifs, usé de la technique de l'observation et de la méthode participative pour mettre en scène les personnes interviewées dans une perspective d'étroites relations avec les chercheurs.

Les rapports livrés ont respecté les consignes communes. Mais la lecture a aussi révélé la diversité des trajectoires et des conclusions tant au niveau de la forme que du fond. A titre d'exemple, le rapport algérien a traité les régions une par une. Il comprend deux parties, la première étant consacrée aux partis politiques, la seconde aux associations. Le rapport marocain au contraire, a choisi de comparer constamment les résultats obtenus dans les différentes régions. Le rapport tunisien a approfondi les questions théoriques et méthodologiques et a mis en lumière le site de Zaghuan plus que les autres, etc.

4- Les aléas propres à la période d'investigation

A ces difficultés, au niveau du fond, il faut ajouter les aléas propres à la période d'investigation.

Au Maroc par exemple, la recherche, entamée pendant la période électorale qui a été une période d'effervescence marquée particulièrement par de nouvelles mesures favorisant les candidatures féminines et donc assurant une grande visibilité de la question, a été approfondie et achevée après les élections, c'est-à-dire à un moment où la tension des campagnes électorales était tombée et où les processus de repositionnement des élues dans les communes ne faisait que commencer. De ce fait, cette période intermédiaire ne pouvait permettre de fournir des informations suffisamment probantes de la prise de marque nouvelle des femmes dans le champ politique local et ne pouvait montrer si de véritables déplacements de statut s'étaient opérés. Ce contexte électoral particulier ne pouvait être sans incidence sur les représentations et les pratiques des hommes et des femmes dans l'ensemble du champ politique tel qu'il a été défini par le projet. C'est dire que cela s'applique tant au niveau du pouvoir municipal qu'au niveau des partis politiques et des associations.

En Algérie au contraire, les dernières élections qui ont servi d'exemple à l'argumentation étaient relativement anciennes puisqu'elles dataient de 2007.

En Tunisie aussi, les dernières élections sont anciennes. Dans ces deux pays, cette situation était susceptible de permettre de relater de manière plus sûre les places réelles prises par les femmes dans la gouvernance locale.

Ces moments différents de l'investigation, qui correspondent à des dynamiques spécifiques et conjoncturelles, ont créé un décalage en matière de résultats, obligeant à des va et vient d'un contexte à un autre qui n'offrent pas de manière claire les possibilités de dégager des concordances suffisamment pertinentes pour les comparaisons et pour la présentation des éléments de stratégies cohérentes communes.

III- LES PARCOURS

Les profils des femmes engagées en politique révèlent des parcours diversifiés. De manière générale, il s'agit de femmes ayant souvent un niveau d'instruction supérieur, jeunes ou retraitées, ayant une expérience politique acquise essentiellement dans le monde associatif, autant de caractéristiques générales qui n'excluent pas la diversité et la complexité déterminées par les parcours et par le contexte.

1- L'entrée en politique

Dans le contexte local, les femmes et les hommes interrogés-es soulignent le choix personnel et la demande sociale et institutionnelle, lesquels s'expriment différemment selon le sexe. Les femmes insistent en outre sur le soutien familial.

Dans des contextes où la désaffection à l'égard des partis politiques est plus ou moins grande, et où les femmes ont peu d'expérience par rapport aux hommes, les connaissances acquises dans le monde associatif restent un atout qu'elles exploitent pour faire de la politique.

1.1- A la base : demande sociale et institutionnelle et motivation personnelle

En Tunisie les femmes sont sollicitées parce qu'elles bénéficient d'un contexte historique favorable qui leur a permis d'acquérir un certain nombre de droits mais aussi parfois pour des raisons conjoncturelles liées par exemple à Kairouan du fait de « l'exode des hommes en milieu rural et de leur passivité politique en milieu urbain »

Cette demande sociale et institutionnelle peut prendre plusieurs aspects. A Zaghouan par exemple où les postes de représentation et de responsabilité politique réservés aux femmes dépassent le nombre de candidates potentielles, les responsables ont eu « recours soit à la polarisation politique, soit à la mobilisation des compétences féminines locales installées dans la capitale », ce qui a développé l'émergence d'une élite féminine pouvant servir d'interface entre les collectivités locales et le pouvoir central, entre le local et le national.

Plusieurs femmes avec des profils différents ont été ainsi recrutées comme celui de celles qui vivent dans la capitale mais qui sont sollicitées par des institutions de leur région d'origine. C'est le cas de Mouna née à Zaghouan et vivant à Tunis, sollicitée à la fois en tant que femme et en tant que représentante d'un parti de l'opposition qui n'a pas de représentant dans la région, et en tant que future cheffe d'entreprise. Rania l'a été par l'UTICA parce qu'elle est femme et jeune « profil adéquat » (jeune et femme) ; Naïma par des collègues puis remarquée et nommée par le Président pour être conseillère municipale puis secrétaire générale du RCD chargée de la femme, Alia a fondé une association de femmes rurales suite à une proposition des autorités locales.

Au Maroc, le cas de Asmâa est bien celui d'une compétence féminine issue d'Azilal qui est sa ville natale mais qui réside à Marrakech. Cette élue a décidé elle-même de se porter candidate, appuyée par son entourage. Au-delà de toute sollicitation claire, l'initiative personnelle reste en effet un puissant facteur qui pousse hommes et femmes à s'investir en politique. Les rapports algérien et marocain le montrent nettement.

Le rapport tunisien pose la question de savoir « comment l'expérience politique pourrait se présenter comme le résultat d'une auto-construction et d'un investissement de soi comme leitmotiv de l'implication dans la sphère publique politique ». Les exemples cités à l'appui de cette hypothèse sont nombreux : Hatim qui a développé un projet continu et ambitieux/ Amel/Lotfi/Jihène ont tous des expériences caractérisées par la

poly-activité et l'évolution vers la professionnalisation politique. De nombreux exemples cités dans les autres rapports peuvent confirmer cette tendance.

Quel que soit le mode d'entrée en politique, sollicités-es ou prenant l'initiative d'entrer en politique, les candidats-es doivent susciter un consensus pour pouvoir prétendre être choisis. Ce consensus lui-même est plus aisé à réaliser grâce aux politiques de soutien étatiques. Dans ce cas, les hommes, pour diverses raisons mais aussi parce qu'ils ont intériorisé et/ou se sentent contraints d'exécuter les consignes politiques, apportent leur soutien aux femmes notamment pendant les campagnes électorales. Mais ce constat doit être tempéré car partout, les partis politiques intègrent peu de femmes dans les instances de décisions des organisations. En Tunisie, seul le RCD a une politique claire accordant 30% des places aux femmes dans ses structures et pour toutes les élections. Au Maroc, les partis, malgré un discours favorable aux femmes, sont dans les faits encore très réservés au sujet de leur présence dans leurs instances dirigeantes surtout au niveau local. Ils se contentent de la liste additionnelle et présentent peu de femmes au niveau des listes ordinaires pour les élections communales.

1.2- Des soutiens différents selon le sexe

Pour que les femmes puissent participer aux affaires politiques et être élues, il faut qu'elles bénéficient de l'accord familial et qu'elles profitent comme les hommes du soutien du parti.

Les rapports soulignent en effet l'importance de l'adhésion de la famille au projet d'investissement politique des femmes. Dans certains cas, l'absence de l'accord familial peut même contrecarrer toute possibilité d'entrer en politique comme l'atteste le cas de cette candidate qui a dû renoncer à se présenter aux élections locales face au refus de son père. Le rapport algérien qui a cité cet exemple note que cela cet exemple « a fait dire à une représentante d'une association féminine que l'investissement des femmes dans la vie publique dépend non seulement de leur détermination mais aussi du soutien familial ».

Ce soutien de la famille est également nécessaire pour faire garder les enfants. Les trois rapports soulignent l'aide apportée par les parents et/ou le conjoint pour s'occuper des enfants en cas de besoin et en cas d'absence des femmes qui ont investi le champ politique.

Au niveau des élections municipales, l'enquête en Algérie et au Maroc a démontré que leur adhésion est souvent la conséquence de leur projet de candidature. C'est le cas de NS à Bousfer, de Z à Constantine, de Zohra à Azilal, de Jihane à Iminifri. A Azilal, les femmes interrogées affirment qu'elles ont été contraintes de s'affilier à un parti politique

pour pouvoir être élues. Cette attitude est attestée par le fait que les femmes adhèrent peu aux partis politiques.

Les rapports déplorent également l'absence de soutien des partis politiques à l'exception de quelques uns d'entre eux. Le rapport algérien donne l'exemple du FNA qui a mis à la disposition de sa candidate placée en tête de liste à Bousfer l'ensemble de ses réseaux, ce qui a assuré son élection.

1.3- Un début de carrière plus tardif que les hommes

Malgré leur intérêt pour le politique, et bien que dans l'échantillon des trois pays des femmes jeunes soient représentées, l'entrée des femmes en politique est souvent plus tardive que celle des hommes. Au Maroc par exemple, dans les zones rurales et semi urbaines, les femmes de l'échantillon, mariées et engagées en politique ont rarement entamé leurs parcours avant leur conjoint. Le plus souvent, elles se sont d'abord occupé des enfants et du foyer. Marwa à Marrakech par exemple affirme que cela a été un choix personnel. C'est donc bien au nom de leurs responsabilités familiales qu'elles ont reporté leur projet d'entrer en politique. C'est aussi parce que les effets de la répartition des rôles ne leur permettaient pas de prendre conscience de leurs capacités et de leurs compétences. .

Il faut cependant constater que ce phénomène n'est pas systématique puisque des mères jeunes commencent à s'impliquer dans le champ politique alors même qu'elles ont des enfants en bas âge. Au Maroc, plusieurs femmes sont dans ce cas.

Elles s'impliquent dans le travail associatif et lorsqu'elles sont encouragées par des mesures politiques, elles franchissent le pas et s'engagent plus aisément dans les élections. Selon le rapport marocain, « Ces engagements, qui se sont concrétisés à des phases de vie où le rôle classique de mère n'est pas achevé, sont significatifs des changements qui sont à l'œuvre dans les mentalités et dans les pratiques. Ils augurent des transformations dans les relations entre conjoints d'autant plus marquées que les hommes se trouvent parfois dans la situation où ils commencent à apprendre à s'occuper de leurs enfants. Il y a là une brèche à une stricte séparation des pouvoirs. ».

2- Des différences selon les sites

2.1- En ville, une dynamique forte et une meilleure implication politique des femmes

De manière générale, en ville, les évolutions sont plus nettes alors qu'elles semblent plus fragiles dans les autres milieux.

En Algérie, au Maroc et en Tunisie, le potentiel des femmes qui s'investissent dans le politique en ville est indéniablement soutenu par une expérience dynamique politique, professionnelle et associative.

Au Maroc, les femmes y sont mieux dotées en capital scolaire et plus expérimentées. Elles parlent politique en famille et à l'extérieur. Elles sont bien informées.

Parmi les enquêtés-es, les femmes ont même un niveau d'éducation généralement supérieur à celui des hommes.

2.2- Un milieu semi urbain qui s'ouvre à la modernité

Dans les milieux semi urbains, le potentiel féminin est moins important. Cependant les femmes issues de ces milieux semi urbains ayant acquis un capital scolaire peuvent faire profiter leur zone d'origine de leurs expériences.

Pourtant malgré une expérience moindre que les hommes dans ce milieu, les femmes commencent à manifester un intérêt de plus en plus grand pour le politique. Ces milieux se révèlent ainsi moins fermés à la modernité qu'on le pense.

A Bousfer par exemple, la commune est désormais dirigée par une femme qui a été élue avec un très bon score contre un homme qui avait occupé pendant 23 ans ce poste mais qui était discrédité. « L'écoute de nouvelles promesses portées par de nouvelles figures avait plus de chance de séduire un électorat déçu par ailleurs par une APC sortante dont le bilan n'a guère été positif » : telle est une des conclusions du rapport de l'Algérie. Ici comme au Maroc, ce fait montre combien l'idée de renouvellement de la gouvernance locale est associée à la participation des femmes. Le rapport algérien en conclut que cela « atteste que la participation politique n'est pas l'apanage de la grande ville » et note l'importance du fond de transformation des mentalités et des comportements qui facilite l'inclusion des femmes dans le champ politique.

Au Maroc, les femmes ont longtemps été absentes du champ politique. Ces dernières années, sans doute à la faveur de la dynamique existante en ville concernant la question des femmes et de l'amélioration des échanges avec les centres urbains, on assiste à l'émergence d'une sensibilité féministe manifestée par la création de structures associatives féminines. C'est ainsi que la liste additionnelle a révélé un potentiel politique insoupçonné chez les femmes d'une ville moyenne comme Azilal. Les femmes ont même cherché à exploiter ce mouvement pour se faire élire sur les listes ordinaires. En témoigne l'obstination de ces femmes élues d'Azilal qui ont décidé de se porter candidates en refusant les listes complémentaires. Elles ont pris l'initiative et le risque de se porter candidates sur les listes ordinaires, ce qui était un sacré défi, et se sont battues pour y arriver en négociant avec les

différents partis politiques. Cette expérience mérite d'être signalée parce qu'elle dénote une combativité cachée qui a été encouragée fortement par la nouvelle dynamique.

Le rapport tunisien note qu'à Kairouan les femmes sont sollicitées non seulement pour des raisons historiques mais aussi à cause de l'exode des hommes du milieu rural.

2.3- Dans le monde rural, des différences selon les pays

Dans le monde rural, l'implication des femmes dans le champ politique s'avère différente selon le pays

En Tunisie, Zaghouan bénéficie d'un dynamisme, très bien mis en exergue par l'étude tunisienne, que ne connaissent pas Iminifri au Maroc et Aït Zaatout en Algérie. Ce fait, probablement résultat de la centralisation politique menée dans ce pays et de l'histoire plus avancée sur la question des femmes, montre que le milieu rural peut être transformé à condition d'être stimulé.

En Algérie et au Maroc, en l'absence de politiques incitatives fortes, les milieux ruraux sont restés longtemps fermés à la modernité.

En Algérie, aucune femme n'est représentée au niveau municipal dans la zone rurale de l'étude dont on peut penser qu'elle est représentative de mentalités propres à ce milieu. Pourtant le rapport algérien montre que le changement commence dans ces régions aussi. A Aïn Zâatout, la description de la mobilisation des citoyens et des citoyennes au sujet de l'emplacement du lycée dénote des transformations de comportements « induites par les nouvelles conditions de la modernisation sociopolitique » et une nouvelle tendance des femmes à se sentir concernées et à s'impliquer dans le politique. Ce fond de transformation des mentalités et des comportements, qui est mis en exergue et noté par le rapport algérien, a facilité l'inclusion des femmes dans le champ politique.

Au Maroc, les mesures prises par l'Etat et les actions de sensibilisation et de formation des femmes qu'il mène pour une meilleure représentativité politique des femmes dans ces zones créent un dynamisme nouveau et contribuent au développement de discours d'adaptation à la nouvelle donne. Ce qui permet de révéler un potentiel féminin dans un contexte où les résistances persistent.

L'élection de Jihane à Iminifri prouve qu'il n'est pas impossible de transformer les mentalités. Même si l'hypothèse existe que son recrutement par le parti avait surtout pour objectif de répondre à un besoin de remplissage de la liste additionnelle en choisissant une personne « facile à contrôler », il n'en reste pas moins que cette candidate Jihane quasi analphabète, a fait preuve d'une grande personnalité, ce qui a beaucoup contribué à son élection. Cette combativité est d'ailleurs confirmée par la volonté de s'instruire qu'elle a manifestée après son élection et par son désir de et qu'elle envisage de consolider ses capacités et donc de construire son avenir politique sur des bases plus solides.

3- Faire de la politique

Pour faire de la politique dans les meilleures conditions possibles, hommes et femmes doivent avoir une expérience du monde politique, laquelle passe essentiellement par l'affiliation à un parti politique. Or, les femmes souffrent à cet égard de manière générale d'une plus faible implication que les hommes dans les organisations politiques. En général, Mais elles se sont davantage beaucoup investies dans les associations.

3.1- Une faible implication des femmes dans les partis politiques

La désaffection généralisée à l'égard des partis politiques traditionnels observée dans les trois pays est plus grande chez les femmes. En Tunisie, « les données statistiques sont là pour prouver que la présence des femmes tunisiennes sur la scène politique (partis politiques, chambre des députés, syndicats, conseils municipaux, associations, etc.) demeure encore faible, et ce, malgré les réformes juridiques et les efforts consentis par l'Etat et par toutes les forces vives de la société civile ». En Algérie et au Maroc, la même observation a été faite.

De multiples raisons expliquent cette attitude : dans le monde rural, elles n'ont jamais été encouragées à s'informer et à s'intégrer dans les partis politiques qui sont demeurés des structures exclusivement masculines. Dans le monde urbain, elles ont une expérience moindre que les hommes dans les organisations partisans et se méfient en outre des partis politiques qu'elles accusent de ne pas tenir compte de la question des femmes.

Ceci explique sans doute l'attractivité exercée par les partis politiques qui intègrent dans leurs objectifs la participation politique des femmes comme le PAM au Maroc ou d'un parti dirigé par une femme déterminée et résolument féministe comme le PT ou encore d'un parti comme le RCD qui accorde un quota aux femmes dans un contexte où la discrimination positive n'est pas adoptée par les autres organisations. Les enquêtes menées en Algérie et au Maroc semblent bien démontrer que les partis politiques les plus récents attirent et/ou recrutent davantage de femmes que les autres. A noter qu'en Tunisie, la situation décrite est différente probablement du fait de la suprématie du RCD, parti au pouvoir qui accorde aux femmes l'avantage d'un quota de 30%. Un vivier de femmes politiques a pu ainsi être constitué. Là encore, ces différences de comportements ont probablement pour origine le fait que les femmes tunisiennes ont bénéficié d'une politique favorable aux femmes antérieurement aux Marocaines et aux Algériennes qui vont davantage mobiliser l'expérience associative.

3.2- L'expérience associative

Les femmes ont davantage tendance à s'investir dans le champ associatif. Pourtant même dans ce secteur, des différences notables susceptibles de constituer un handicap

pour l'investissement des femmes en politique existent. C'est en ce sens que le rapport algérien montre que le secteur féministe est exclusivement occupé par des femmes et qu'elles sont également nombreuses dans les associations de type social, ce qui les confine dans des fonctions qui leur sont attribuées traditionnellement. En revanche, les hommes sont plus nombreux dans les secteurs de pouvoir. Ils s'orientent plus que les femmes vers des activités en rapport avec la compétition. Ils investissent plus volontiers des associations ayant des perspectives larges liées au développement de la région et défendent des causes qui ont des liens avec le national, voire avec l'international. Par ailleurs, ils sont peu nombreux à occuper de hautes fonctions dans ces différentes structures. Il y a donc une division sexuelle du travail militant associatif.

Il faut ajouter à cela le fait que les hommes adhèrent plus souvent à plusieurs associations à la fois et sont davantage concernés par la multi-adhésion comme le souligne le rapport tunisien. L'appartenance à une association est d'autant plus fréquente que la personne est affiliée à un parti politique et syndiquée. Ce qui concerne plus fréquemment les hommes. Ces derniers ont donc tendance plus que les femmes à cumuler les engagements lorsqu'ils s'investissent dans le champ politique.

3.3- Des différences générationnelles

Ce sont en effet souvent les femmes et les hommes de l'échantillon âgés-es de plus que 40 ans comme Hnia au Maroc qui ont évoqué une expérience politique partisane. A noter que la sensibilité à la question féminine semble caractériser les femmes, qu'elles soient ou non impliquées dans une association féministe. Au Maroc, beaucoup de femmes interrogées affirment que ce sont les associations féministes qui leur ont permis d'avoir une expérience politique et les ont aidées à avoir confiance. D'autres, plus jeunes en général, ont compris les enjeux liés à leur présence dans le champ politique grâce aux formations suivies auprès des associations et des fondations étrangères.

Se profilent ainsi des différences générationnelles claires.

3.4- Une expérience jugée satisfaisante

Au Maroc, les listes additionnelles et les politiques engagées en faveur des femmes ont permis aux femmes candidates aux élections de juin 2009 d'utiliser leur identité féminine comme ressource pour réussir leur projet. C'est là aussi une source de satisfaction car pour la première fois, l'identité féminine n'est pas vécue comme un stigmate mais comme un atout. Les femmes insistent sur les transformations de mentalités perçues à travers un accueil positif au nom du sexe.

En outre, d'une manière générale, quel que soit le champ d'activité, -association, parti politique, syndicat, commune- elles ont jugé leur expérience intéressante et ont

reconnu l'impact positif de l'activité politique sur leur développement et épanouissement personnels.

III- LES OBSTACLES

1- La culture patriarcale

De manière générale, les trois rapports incriminent la culture patriarcale qui s'exprime, sous forme de mentalités, de préjugés, de stéréotypes et de représentations négatives et discriminatoires à l'égard des femmes « forgés à travers les siècles sur la base d'un crédo religieux ou de la tradition ».

Lorsqu'on pose la question aux femmes, elles répondent toutes que les hommes tentent de faire barrage à leur accès au pouvoir. C'est là un avis général partagé par le plus grand nombre des interviewées.

Le rapport tunisien donne l'exemple du refus d'un homme, justifié au nom de l'islam, d'accepter que son mariage soit consacré par une femme officier d'état civil.

C'est là un exemple de l'hostilité masculine à l'implication pleine et entière des femmes dans le champ politique. D'autres hommes développent des avis différents et reconnaissent les résistances et les difficultés masculines à concevoir que des femmes viennent les concurrencer sur leur terrain. Pour eux, c'est une affaire de prise de conscience des enjeux contemporains et d'adaptation aux changements sociaux.

L'intériorisation de cette culture par les femmes est également dénoncée comme facteur aggravant des obstacles qui freinent ou empêchent les femmes de s'investir dans le champ politique. Ces femmes « imprégnées du poids de la tradition et de la domination masculine » manifestent elles-mêmes des résistances aux transformations de leur situation, indique le rapport tunisien, et comprennent peu la nécessité de solidarité entre femmes comme l'observe le rapport marocain.

1.1- La permanence de la hiérarchie des sexes

A travers les parcours, les différents rapports ont cherché à délimiter le sens et le contenu qui est donné à la participation politique des femmes et à cerner les résistances à cette participation.

Les discours développés sur la question ont ainsi fait apparaître la permanence de la hiérarchie des sexes et des préjugés relatifs à la participation politique des femmes qui en découlent.

Partout, en effet, les représentations qui assignent les femmes à un rôle affectif, éducatif tourné vers l'intérieur et les hommes à un rôle de responsables des affaires extérieures,

restent fortement ancrées dans les esprits, malgré la transformation des pratiques et l'implication des femmes dans la sphère publique. Cette perception, qui accorde aux hommes un rôle dominant dans les relations sociales, structure l'ensemble des relations familiales et constitue un des facteurs les plus significatifs de la permanence de la distribution des rôles dans la famille et des résistances à l'implication des femmes dans la sphère politique. Dans les rapports, plusieurs indicateurs attestent que la répartition des rôles est peu ébranlée.

Discours féminins et masculins témoignent en effet largement de la persistance de l'intériorisation de la distribution des rôles qui est vécue comme « normale » tant par les hommes que par les femmes.

1.2- Le dilemme vie familiale-vie publique

Les femmes, de manière générale, sont considérées et se considèrent comme les seules responsables des affaires domestiques. Cette intériorisation a des conséquences sur la gestion du temps et conduit les femmes à tenter, en permanence, de jongler entre leurs responsabilités familiales et leurs responsabilités extérieures. Elles ne remettent pas en cause la distribution des rôles, mais les difficultés de conciliation entre les responsabilités familiales et le travail professionnel constituent les obstacles les plus fortement reconnus par les femmes. Dans les trois pays de l'étude, malgré des évolutions différentes, le rôle attribué aux femmes dans la sphère privée résiste encore largement à leur participation au champ public et politique. La majorité des femmes interrogées à ce sujet confirment cette conclusion.

En Tunisie, Radhia, mairesse, a précisé qu'il lui était plus facile de faire face à ses responsabilités politiques depuis que ses enfants ont grandi. Parce qu'elle était à la veille d'accoucher, Amel a dû renoncer à poursuivre la formation qu'elle suivait à l'académie politique du RDC et a été obligée de la reporter à plus tard lorsque les enfants seront plus grands. Ce qui n'est pas le cas des hommes comme Hatem qui ne vivent pas les mêmes contraintes.

Ces obstacles retardent les perspectives de promotion et de réalisation de soi des femmes dans le domaine public politique. Ils handicapent la liberté des femmes qui ne peuvent assister à toutes les réunions notamment lorsqu'elles se déroulent tard le soir ou lorsqu'elles se poursuivent dans les cafés, lieux non fréquentés par les femmes au nom d'une morale qui leur interdit de « perdre leur temps » dans un espace par ailleurs jugé malsain du fait de la promiscuité avec des hommes et des préjugés liés au statut des femmes.

1.3- La reproduction des représentations classiques des rôles par différents canaux : le rôle de l'éducation

De manière différente, les trois rapports ont fait état de ces obstacles et ont souligné le rôle joué par différentes institutions dans la reproduction des représentations classiques des rôles ainsi que sur les conséquences négatives de cette permanence sur les possibilités de transformation des mentalités et des comportements.

C'est le rapport tunisien qui a le plus insisté sur le rôle de la famille, de l'enseignement scolaire et des médias dans la transmission des valeurs peu stimulantes pour le changement social. L'éducation joue en effet un rôle primordial dans la perpétuation des écarts hommes-femmes. Les médias quant à eux, moyen de communication largement utilisé de nos jours qui touche de ce fait un public large, transmettent des messages qui associent les femmes à une définition étriquée de la féminité face à une masculinité toujours perçue comme agissante.

Les difficultés rencontrées par les femmes pour faire leur place dans la vie publique trouvent leur racine dans l'éducation. La division des rôles est en effet d'autant plus efficace qu'elle s'appuie sur une inculcation dès l'enfance d'une identité sexuelle différente basée sur l'assignation de chacun et de chacune à des places différentes fondées sur la domination du masculin sur le féminin. Elle prépare donc à l'investissement dans le champ public- politique. Le poids culturel, mais aussi idéologique de la famille, pèse en effet beaucoup sur la vie des femmes.

En outre, l'investissement du champ public suppose à la base l'acquisition de certaines qualités comme l'assurance et la confiance en soi et le sentiment de légitimité dans le champ politique que l'éducation tant familiale que scolaire développe peu chez les femmes. Au contraire, l'idéologie familiale fait du père celui qui incarne la légitimité des responsabilités extérieures et de la mère, même lorsqu'elle travaille, celle qui a la charge des affaires privées, de la famille et des activités domestiques. Conception qui est relayée par le contenu des livres et le comportement des enseignants. Malgré des mesures de révision des livres scolaires, au Maroc par exemple, et malgré l'inclusion de la culture de l'égalité dans les programmes scolaires, cette culture persiste et prouve sa pesanteur.

Bien que les rapports algérien et marocain ne se soient pas attardés sur cette raison, elle existe en filigrane dans les résultats parce qu'il s'agit d'une raison structurelle à la base de toutes les discriminations subies par les femmes.

1.4- Des médias peu soucieux du changement

Le rapport tunisien insiste sur le rôle joué par les médias dans la diffusion de cette idéologie et dénonce la « fermeture du champ médiatique ». Le rapport algérien évoque cette raison sans l'approfondir.

Les médias sont accusés de ne pas donner suffisamment la parole aux femmes, de ne pas tenir compte des changements juridiques et politiques de ces dernières années concernant les femmes et de continuer à diffuser une image dépassée du rôle des femmes dans la société, image de la mère et de l'épouse passive, de la responsable des affaires domestiques ou de la personne chosifiée. Toutes caractéristiques qui renforcent l'idée que les femmes sont des êtres auxquels on peut accorder difficilement les rênes du pouvoir et de la prise de décision. Ils contribuent ainsi à perpétuer les stéréotypes et préjugés qui ne correspondent pas aux évolutions du champ politique.

Malgré l'importance de leur rôle dans la diffusion des valeurs sociales, les médias n'ont pas non plus été cités par les interviewés-es des autres pays, à l'exception toutefois d'un élu de Iminifri.

2- Les résistances des organisations

Cette culture de différenciation entre les sexes n'est pas remise en cause par les institutions démocratiques chargées de proposer et d'entreprendre des actions pour obtenir des réformes.

2.1- Pour les organisations politiques, une question de pouvoir

Les principaux acteurs du changement que sont les partis politiques et les syndicats sont des structures dominées par les hommes. Ils reproduisent une culture qui leur est favorable et manifestent beaucoup de réticences, voire d'hostilité, à l'idée de transformer les rapports de pouvoir. « Le combat inégal des femmes élues » : ce titre d'un chapitre du rapport algérien sur les femmes élues est évocateur à cet égard.

Le rapport tunisien a accordé une grande importance aux syndicats contrairement au rapport algérien qui lui a accordé une place moins importante et au rapport marocain qui n'a pas abordé la question.

Le rapport constate qu'il n'y a pas de femmes représentées au sein des instances dirigeantes de l'UGTT et note à quel point ce milieu est particulièrement fermé aux femmes. Il observe que le taux de syndicalisation faible contribue fortement à maintenir les femmes à l'écart du militantisme syndical.

En Algérie, une jeune femme élue dénonce les « atteintes incessantes dont sont victimes les femmes syndicalistes (...) souvent sanctionnées, harcelées, menacées... ».

Au Maroc, la faible participation, voire même notamment dans le milieu rural un désintérêt total des femmes sont en général la conséquence directe des représentations et préjugés qui font que les femmes doivent s'occuper prioritairement des affaires domestiques et sont vues en tant que telles.

Le rapport algérien note que les femmes manifestent un faible empressement à s'investir dans les partis politiques et en attribue la responsabilité aux partis « dont la ligne politique n'est pas claire sur cette question » qui recrutent peu de femmes, les intègrent encore moins dans les structures dirigeantes et les présentent peu en position éligible. Ce qui est attesté par le fait que lors des élections de 2007, seuls deux partis politiques ont présenté des femmes sur leurs listes « mais en aucune manière elles n'ont été têtes de liste ».

Le rapport algérien met en exergue l'expérience du FNA qui a compris l'intérêt qu'il y avait à mettre une femme « gagnante » en tête de liste. Cette information est destinée à souligner l'importance du soutien du parti politique. Elle met l'accent sur les défaillances du système partisan à ce sujet lorsqu'il s'agit des candidatures féminines et l'incohérence que cela peut induire pour ces organisations politiques elles mêmes qui, en privilégiant à tout prix les hommes, se privent des compétences de l'autre sexe. Elle montre aussi l'inanité des arguments fondés sur les mentalités des électeurs toujours accusés de ne pas vouloir voter pour une femme. Au contraire, le rapport insiste sur la satisfaction manifestée par les habitants de Bousfer et la compare à l'hostilité des partis.

Les personnes enquêtées en Algérie ont également souligné les conséquences négatives des modalités de sélection des candidats au FLN. Le système de recrutement des candidats qui était fondé sur des critères objectifs a mis en place des mesures de souscription obligatoire qui ont rapidement favorisé le clientélisme et écarté les femmes.

En outre, les partis politiques restent globalement opposés à la participation politique des femmes. C'est le cas du Hamas en Algérie qui considère que l'intégration des femmes dans le champ politique n'est pas encore à l'ordre du jour.

Le rapport tunisien constate le décalage existant entre les discours des partis politiques et leurs pratiques qui excluent les femmes.

2.2- Les difficultés à accepter les mesures de discrimination positive

Les partis politiques intègrent peu de femmes dans leurs rangs et dans les instances décisionnelles. Dans leur majorité, ils refusent aussi toute mesure de discrimination positive.

Au Maroc, ils ont résisté à l'institutionnalisation des « quotas ». Ils ont accepté la liste additionnelle mais tentent d'en contourner les effets.

En Tunisie, le rapport considère que l'« absence de mesures d'encouragement et d'accompagnement des femmes » est un obstacle important à l'implication des femmes dans le champ politique. Dans ce pays, seul le parti au pouvoir le RCD a adopté un quota

de 30% pour encourager les femmes à participer. Ce qui le met en bonne position pour attirer des femmes en son sein, mais est insuffisant à l'échelle nationale.

En Algérie, le quota est en débat. Le parti Hamas affirme que la question des femmes n'est pas à l'ordre du jour. Le FLN préfère que les femmes s'imposent par leurs compétences, mais déclare accepter des mesures encourageantes pour la participation politique des femmes, « en raison des pesanteurs sociales » et « en attendant que les mentalités changent ». Les mesures de discrimination positive rencontrent donc encore beaucoup d'opposition de la part des hommes mais aussi de certaines femmes comme c'est le cas de Louisa Hanoune qui privilégie la concurrence fondée sur la compétence.

La comparaison entre les trois pays montre que les mesures de discrimination positive jouent un rôle important dans l'accès des femmes au politique. C'est en Algérie en effet que les femmes sont les moins représentées quantitativement malgré l'existence de profils de femmes battantes comme la présidente du PT et d'autres, ce qui prouve l'existence d'un potentiel réel des femmes algériennes prêtes à s'investir dans le champ politique.

Le quota est jugé important pour encourager les femmes à s'impliquer en politique. Mais encore faut-il que cette mesure constitue une véritable contrainte pour les partis politiques. Cela n'est pas le cas au Maroc par exemple ou encore en Tunisie, où des mesures volontaristes pour améliorer la participation politique des femmes ont été adoptées. Cependant, aucune disposition n'oblige les partis politiques et les syndicats à réserver un nombre de sièges dans leurs instances décisionnelles. En outre, la liste additionnelle au Maroc, elle-même n'est pas une véritable mesure de discrimination positive puisque les partis ne sont pas obligés d'appliquer la règle. Ils sont simplement d'accord pour le faire. Ils peuvent même introduire des hommes sur les listes qui sont seulement réservées de manière consensuelle aux femmes. En outre, l'existence de listes réservées contient le risque de marginaliser les femmes et de dispenser les partis politiques de présenter des candidatures féminines sur les listes locales en position éligible.

3- Les conséquences négatives de la distribution des rôles sur la vie des femmes

Renvoyées constamment à leur rôle de mères et d'épouses, les femmes intériorisent leur propre subordination et ont du mal à s'impliquer pleinement en politique. Elles ne remettent pas en cause leurs responsabilités familiales. Habitues à gérer la vie quotidienne, elles ont des difficultés à se projeter au-delà du local.

3.1- La marginalisation des femmes en politique

La difficulté de s'imposer en politique constitue une caractéristique particulièrement féminine. Les hommes certes rencontrent de nombreuses difficultés aussi, mais ils ont l'avantage de se sentir légitimes et font preuve le plus souvent d'assurance alors que les

femmes se sentent moins sûres d'elles et doivent se battre au quotidien pour imposer leur présence et leur participation.

Celles qui ont la volonté d'entrer en politique doivent affronter un ensemble de préjugés, sont reléguées à des fonctions peu valorisantes et sont souvent mal acceptées.

Elles ont à supporter des propos « grossiers » parfois « injurieux » des hommes. Elles se plaignent de la fréquence des agressions verbales dont elles pensent qu'elles ont pour visée de les pousser à se retirer et donc à s'exclure du champ de la prise de décision.

Elles se plaignent aussi de l'absence de solidarités féminines.

Peu conscientes de leur potentiel, elles éprouvent des inhibitions à s'investir en politique, ce qui les conduit à des hésitations et à des incertitudes qui ne leur permettent pas d'occuper le terrain de manière pleine et entière. A cet égard, le rapport algérien cite le cas de femmes ayant décliné par manque d'assurance l'offre qui leur était faite d'inclusion sur les listes de candidatures.

Au Maroc, Hamid, sans expérience politique aucune, a été contacté par le PAM. Il a accepté sans problème d'être un de leurs candidats aux élections. Au contraire, Jihane, qui a pourtant une expérience dans le secteur associatif, a longuement hésité à la proposition qui lui a été faite pour être intégrée sur les listes additionnelles du MP. Pour elle, ni son niveau intellectuel très faible puisqu'il ne dépasse pas le cours préparatoire, ni son expérience dans une association de développement ne la prédisposaient en effet à briguer un mandat électoral.

Ces hésitations révèlent des inhibitions féminines non vécues par les hommes. En revanche à Marrakech, la réserve manifestée par Hasna qui a retardé son engagement malgré les sollicitations pressantes de ses amis n'est pas de même nature. Elle est expliquée par la rigueur d'un parcours professionnel à construire. Hasna qui débutait sa carrière d'avocate a expliqué qu'elle a préféré asseoir sa situation professionnelle avant d'accepter de s'engager dans l'arène politique.

Au Maroc, les femmes soulignent l'absence de familiarisation avec le monde politique. Elles ont insisté sur leur besoin en formation. A noter que les conclusions des rapports algérien et tunisien n'ont pas signalé ce besoin. Sans doute le contexte des élections locales récentes de juin 2009 au Maroc a-t-il stimulé ce type de demandes. On ne peut donc en déduire que ce besoin n'existe pas en Algérie et en Tunisie.

Pour les Marocaines, l'intensité de la demande de formation est à la mesure de la longue exclusion des femmes du champ politique. Les besoins exprimés sont larges et réfèrent à tous les niveaux de connaissance, juridiques, administratifs et politiques, notamment dans le milieu rural et semi urbain, et à toutes les phases du processus d'entrée

en politique : au moment de la prise de décision, pendant les périodes de candidatures et pendant la réalisation des mandats.

Profanes en politique, elles ont plus tendance que les hommes à hésiter même lorsqu'elles sont sollicitées. Et lorsqu'elles sont personnellement intéressées par l'action politique, elles doivent lutter contre leurs inhibitions. Il s'agit ensuite de se préparer à affronter les périodes de campagne et à convaincre leurs collègues et les électeurs de leurs capacités. Elles ont à confirmer leur présence dans des secteurs occupés par les hommes, à se positionner en tant qu'actrices et non comme des personnes passives qui se contentent d'exécuter les décisions prises par les supérieurs hiérarchiques qui sont des hommes pour réduire le risque de renforcer la vision négative entretenue jusque là sur leurs capacités à être efficaces en politique.

3.2- La gestion du temps

Dans les trois rapports, de manière directe ou indirecte, la question de la gestion du temps a été évoquée. L'intériorisation de la répartition des rôles pose de manière directe la question de la conciliation travail politique-vie familiale. Se sentant responsables de la famille, les femmes doivent organiser leur temps pour tenter de faire face aux deux fonctions. Dans les faits, ce blocage est souvent résolu par le moyen de la délégation des charges domestiques et même affectives vis-à-vis des enfants. Cette solution reste cependant insatisfaisante comme le soulignent les rapports algérien et marocain, notamment, qui ont mis en exergue la nécessité de créer des structures qui facilitent aux femmes cette conciliation.

3.3- Faire de la politique : des coûts différenciés selon le sexe

Ces observations montrent combien faire de la politique a un coût différencié selon le sexe. Les femmes sont confrontées à un certain nombre d'obstacles qui les empêchent de s'impliquer en politique ou qui, à tout le moins, les privent de la possibilité de réaliser pleinement leur mission. Ce sont là des réponses qui sont revenues de manière récurrente chez les femmes interrogées. Ces dernières dénoncent les difficultés relationnelles avec les hommes et les violences subies (harcèlement, intimidation, injures, menaces, utilisation de mots grossiers) à tous les stades de leur relation avec le politique.

Lorsqu'elles briguent un poste de responsabilité, lorsqu'elles sont en campagne, elles ont non seulement des difficultés à convaincre les hommes, mais elles doivent supporter leurs comportements, phénomène particulièrement grave dans le monde rural au Maroc et en Algérie où les mentalités n'ont pas encore fondamentalement changé.

Les femmes considèrent que cette violence verbale et psychologique a pour objectif de décourager celles qui veulent s'impliquer dans le champ politique et de pousser certaines candidates à renoncer.

«...Tout désaccord est mal interprété par mes collègues hommes qui recourent à toutes sortes d'intimidations comme voler des (documents) papiers du bureau, l'envoi de lettres d'insultes... », dit une interviewée algérienne.

L'exemple cité dans le rapport algérien de la diffusion d'une caricature représentant un homme déguisé en femme a choqué parce qu'elle avait pour but de transmettre l'idée que donner le pouvoir à une femme affaiblissait et rabaissait le sexe masculin et le mettait dans la situation d'un sexe jugé inférieur et incapable d'exercer le pouvoir. « L'hostilité déclarée à travers le jeu en dit beaucoup plus que n'importe quel discours ».

Les femmes qui choisissent de s'investir dans le champ politique et résistent à ces intimidations, réagissent de différentes manières, mais le plus souvent elles préfèrent ignorer les menaces subies. Une femme algérienne affirme qu'elle est « comme n'importe quel homme ». Les élues d'Azilal déclarent que cela ne leur fait pas peur et qu'elles ont la capacité d'affronter ces résistances. Elles banalisent les heurts avec les hommes et considèrent que les conflits avec eux relèvent de la « routine » et qu'ils sont normaux. Plutôt que de perdre leur énergie dans des conflits stériles, elles choisissent d'orienter leurs efforts vers les citoyens-nes et vers la réalisation de leurs responsabilités politiques.

3.4- Solidarités entre femmes

En revanche, les difficultés à établir des solidarités entre femmes sont mal supportées. Les femmes ne comprennent pas pourquoi d'autres femmes défendent les intérêts de leur parti au détriment de leur sexe. Elle pense qu'elles doivent toutes être conscientes des discriminations subies. Mais elles ne se rendent pas compte qu'elles mêmes ne sont pas conscientes de l'inertie des rapports de genre et de la permanence de l'intériorisation de la subordination par les femmes. Elles ne pensent pas que pour créer des solidarités entre femmes, il faudrait sans doute les sensibiliser à la question genre car cette absence de solidarité dénote dans les faits une absence de conscience des intérêts des femmes et un alignement sur les modes de fonctionnement partisans dans lesquels les femmes cherchent à s'intégrer.

3.5- Un horizon politique limité

Le rapport tunisien déplore le fait que les femmes aient une vision étroite du monde limité aux frontières du local. L'idée qu'elles ne soient pas suffisamment au fait des affaires nationales et même de l'international est jugée préjudiciable à leur implication dans le champ politique.

Ce constat est confirmé par le fait que la motivation la plus puissante pour les femmes se lançant dans la politique, se trouve dans l'amélioration de la vie de la collectivité dans laquelle elles évoluent. La revendication des capacités de gestion du local semble ainsi rassurer les femmes. En outre, si tous les hommes ont déclaré parler politique dans tous les espaces les femmes, surtout dans le monde rural et semi urbain, continuent à se sentir moins concernées par tout ce qui dépasse le champ de leurs compétences locales. De ce fait, souvent les discussions politiques qu'elles ont sont restreintes au milieu familial et amical. Ce qui contient le risque de prouver qu'elles ne se sentent pas vraiment légitimes sur ce terrain, à se sentir moins compétentes, moins sûres d'elles.

Les hommes en effet pensent les problèmes de manière globale et cherchent à les intégrer dans leurs préoccupations, alors que les femmes s'attachent davantage aux problèmes quotidiens que rencontrent les citoyens et les citoyennes notamment dans une petite ville comme Azilal et dans une commune rurale comme Iminifri. Les femmes s'affirment de ce fait plus proches des populations. Indirectement, c'est au nom de la fonction sociale qui leur est traditionnellement reconnue qu'elles revendiquent la légitimité de leur participation politique.

Les femmes jouent la proximité qui leur permet d'entrer en politique mais se cantonner dans cette posture contient des risques de maintenir un horizon politique restreint et de limiter les ambitions plus larges.

CONCLUSIONS

L'analyse de la participation politique des femmes au Maroc, en Algérie et en Tunisie a permis de dégager des tendances générales qui agissent dans l'ensemble des sociétés. Elle a également permis de faire le constat des différences, selon les pays, selon les milieux et selon les dynamiques propres à chaque espace étudié.

L'étude qui a le mérite de lier sphère privée et sphère publique a mis en relief les parcours différentiels des hommes et des femmes, ce qui a permis de cerner avec précision les différences qui caractérisent les situations des uns et des autres. Elle a également observé les interactions entre ces deux sphères notamment parce que la distribution des rôles dans la famille résiste au changement, malgré les évolutions notables dans les représentations non seulement des femmes mais aussi des hommes.

Même si la société tunisienne bénéficie d'une avance importante en matière d'égalité hommes-femmes, résultat d'une politique volontariste de l'Etat, et que les populations sont normalement plus habituées à accepter des femmes dans les postes de décision, les conclusions de l'étude ne semblent pas avoir confirmé des écarts significatifs avec les autres pays maghrébins.

Dans les trois pays, les réponses des différentes recherches-action dénotent à la fois des changements de conception dans les rôles attribués aux uns et aux autres dans le champ politique et les résistances qui persistent dans les représentations et dans les comportements.

L'analyse des réponses des interviewés-es a en effet mis en lumière l'existence de modèles comportementaux où les anciennes valeurs et les nouvelles se côtoient, s'enchevêtrent et provoquent souvent des réactions de refus qui caractérisent les phases de changement social.

Dans l'ensemble, tous les rapports dénotent une dynamique plus ou moins forte selon les pays et les circonstances.

Au Maroc, la prise en charge récente par l'Etat donne une impulsion inédite à l'intégration des femmes dans la sphère politique a permis à un grand nombre d'entre elles de se lancer dans l'aventure. Ce qui prouve l'existence d'un potentiel réel. Mais l'expérience pour l'heure est encore trop récente pour qu'on puisse en déduire un enracinement certain.

En Algérie, le fonds de changement a été largement démontré tout le long de l'étude.

En Tunisie, cette dynamique est également perceptible notamment à travers les profils des femmes jeunes, instruites et motivées qui entrent en politique.

Même si ces changements ne se traduisent pas encore par des mutations de fond dans les relations hommes femmes et par une implication pleine et entière des femmes dans la sphère politique, l'écart entre hommes et femmes tend à se réduire.

Les rapports ont souligné le volontarisme des femmes et leur détermination. Les résultats de l'enquête ont montré des profils de femmes battantes qui invalident largement la thèse selon laquelle leur nature et leur sensibilité ne leur permettent pas de se lancer dans l'arène politique. Le rapport algérien a souligné combien la combativité et le sérieux de la candidate du FNA à Bousfer sont révélateurs du changement et combien les mentalités trop facilement accusées d'être hostiles aux femmes peuvent être des arguments commodes utilisés par les partis politiques qui ne veulent pas intégrer des femmes dans leurs rangs.

Au Maroc aussi, la combativité des femmes rurales a montré combien les rapports hommes-femmes dans ces régions sont dans une phase de mutations.

Ainsi, dans les trois pays, les recherches laissent entrevoir des évolutions effectives certes plus ou moins timides mais réelles. Les hommes et les femmes ont intériorisé un certain nombre de changements qui au fil du temps se sont imposés dans les usages. De ce point de vue, les évolutions semblent bien engagées.

Il reste toutefois que les résistances sont lourdes de conséquence en termes de réalisation effective de la participation des femmes au champ politique. Les réponses recueillies dans les trois pays révèlent combien les obstacles à l'inclusion des femmes dans le champ politique sont encore nombreux.

Malgré l'ancienneté des réformes juridiques, sociales et politiques dans le champ public et dans la sphère privée qui ont permis aux femmes de transformer leur situation en Tunisie, la distribution des rôles n'a pas beaucoup changé. La participation politique des femmes uniquement soutenue par le parti du Président est encore faible et le projet d'entrer en politique pour les femmes reste difficile à réaliser.

En Algérie, l'analyse de l'impact du contexte algérien, qui est un contexte d'après crise, sur la représentativité politique des femmes s'est avérée difficile et a montré que, malgré certains progrès, les crispations sont encore fortes.

Au Maroc, l'expérience est nouvelle et se greffe parfois, notamment dans le monde rural et semi urbain, dans une culture ébranlée mais dont les éléments conservateurs continuent à dominer.

Dans les trois pays objets de l'étude, le Maroc et la Tunisie ont adopté des mesures volontaristes pour améliorer la participation politique des femmes. Cependant, ne s'agit pas de véritables mesures de discrimination positive puisque les partis ne sont pas obligés d'appliquer la règle. En Tunisie la mesure ne concerne que le RCD. Au Maroc, les partis politiques sont simplement d'accord pour présenter un nombre déterminé de femmes sur les listes réservées sur lesquelles ils peuvent même introduire des hommes. En outre, l'existence de ces listes réservées aux femmes contient le risque de marginaliser les femmes et de dispenser les partis politiques de présenter des femmes sur les listes locales en position éligible. C'est ainsi que seulement 6% des femmes ont été élues sur les listes locales ordinaires, ce qui signifie clairement que les partis politiques ont peu changé leurs positions à l'égard des femmes et se satisfont de listes additionnelles.

Partout, l'écart entre les représentations positives et la réalité montre la fragilité des processus en cours.

Malgré la persistance des résistances, les hommes et les femmes en Algérie, en Tunisie et au Maroc commencent à envisager, voire à intégrer, au moins au niveau des discours, le principe de l'implication politique des femmes dans les comportements et agendas politiques.

RECOMMANDATIONS ET ELEMENTS DE STRATEGIE POUR L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE CHAMP POLITIQUE

Si par la méthode de l'entretien, les parcours et trajectoires, les perceptions des obstacles qui entravent l'implication des femmes dans le champ politique ont pu être saisies de manière relativement claire, les perspectives concernant les moyens à mettre en œuvre sont moins nettes dans les réponses.

Les trois recherches-action ont montré combien les éléments de stratégie destinés à améliorer la participation politique des femmes dans le champ politique local découlent de l'analyse contextuelle et des obstacles répertoriés.

Elles confirment que toutes les mesures préconisées par les associations de femmes et par les organisations internationales actives sur la question des femmes partout dans le monde sont conformes aux besoins des populations.

Pour l'essentiel, cela renvoie à un renforcement de la culture de l'égalité tant au niveau de la famille que du système scolaire et médiatique et dans l'ensemble des institutions par l'organisation de campagnes de sensibilisation bien ciblées, l'amélioration des lois et l'adoption des mesures positives, l'encouragement de la formation, etc.

L'examen des rapports marocain et tunisien montre des divergences entre les pays tant dans la sélection des obstacles que dans les solutions proposées pour lutter contre les discriminations subies.

Le rapport tunisien a dégagé des éléments d'une stratégie fondée sur les transformations des grandes institutions comme la famille, l'école, les organisations politiques et les médias. Le rapport tunisien a donc pointé des obstacles structurels larges alors que le rapport marocain a surtout insisté sur des mesures plus immédiates et plus pragmatiques comme la nécessité d'entreprendre des campagnes de sensibilisation et de créer des structures de conciliation activités professionnelles- activités familiales et de dispenser des formations. Il a aussi souligné la nécessité exprimée par les femmes et par les hommes de « protéger » les listes additionnelles.

Les points communs réfèrent à la faiblesse, voire à l'absence de réseaux de soutien et d'espaces publics de rencontre pour les femmes ainsi qu'à la question de la gestion du temps et la nécessité de mettre en place des structures de conciliation travail professionnel-famille.

Au Maroc, ce sont les résistances masculines, les questions liées à la gestion du temps et à la conciliation sphère privée/ sphère publique, les horaires de travail et de réunion et l'absence de formation considérés comme des freins à leur intégration dans le monde du travail qui ont été pointés comme préjudiciables aux femmes en politique.

Le rapport algérien ajoute la nécessité de convaincre les familles dont le soutien est indispensable pour que les femmes puissent participer. Il propose en outre qu'il y ait un suivi de l'expérimentation engagée dans le cadre du projet sur une période déterminée pour en tirer les conclusions pour transformer la réalité et produire des outils de connaissance.

Dans le cadre des différentes propositions de construction de stratégies d'action destinées à assurer une meilleure participation politique des femmes, plusieurs recommandations ont pu être tirées des réponses données par les personnes interviewées et par les participants aux différentes réunions des focus group organisées dans le cadre des trois recherches-action.

Malgré les différences de contexte, et malgré des conclusions qui n'établissent pas les mêmes priorités, aucune différence de fond en matière de recommandations n'est apparue de manière nette. Au contraire, les conclusions semblent se compléter.

Dans tous les cas, il s'agit de lutter contre toutes les conséquences de la hiérarchisation des rôles et de l'intériorisation des préjugés sur les femmes, de manière globale, en réformant les structures de socialisation et, de manière plus directe, en arrêtant des mesures incitatives et renforçant les capacités des femmes et leur promotion.

Ces différentes recommandations synthétisées sont adressées :

I - à l'Etat qui a un rôle primordial dans toute politique de promotion des femmes et/de promotion de l'égalité hommes-femmes comme l'ont particulièrement souligné le rapport tunisien et le rapport marocain.

II - aux organisations de la société civile

III- à l'ensemble des acteurs politiques et intervenants sur la question des femmes

I – Recommandations adressées à l'Etat

L'intervention de l'Etat est sollicitée à plusieurs niveaux pour:

I-1- Diffuser la culture de l'égalité

I-1.1- au sein de la famille

Il s'agit de mettre en œuvre des moyens pour transmettre des messages qui transforment les mentalités et l'éducation familiale.

Ce travail pourrait être réalisé par les médias et les associations. Il pourrait contribuer à transformer en profondeur les rapports sociaux hommes –femmes dans la cellule familiale et réduire les inhibitions des femmes à s’engager dans la sphère publique.

I-1.2- dans le système éducatif

- Développer la culture de l’égalité dans les établissements scolaires, en :
 - révisant le contenu des livres avec pour objectif d’en extraire tous les clichés et préjugés qui caractérisent la hiérarchisation des sexes et toutes les représentations qui véhiculent des stéréotypes sexistes,
 - dispensant des formations aux enseignants et à l’ensemble du personnel éducatif pour qu’il puisse valablement comprendre et transmettre les nouvelles valeurs de promotion des femmes
 - organisant dans les établissements scolaires des rencontres ayant pour thème les rapports sociaux de sexe auxquelles assisteraient l’ensemble des intervenants (enseignants, personnel administratif, associations et comités de parents d’élèves et élèves),
- encourageant les cursus et filières de recherche sur le genre dans les universités.

I-1.3- dans les médias

L’objectif est « de réformer le système d’information » dans le but d’éliminer les messages négatifs sur les femmes diffusés par les médias et de promouvoir une politique qui facilite la diffusion d’idées qui transforment la perception par la société des rôles des uns et des autres.

Pour cela, il est nécessaire de :

- cerner et de lutter contre les clichés sexistes et représentations négatives du rôle des femmes diffusées dans les différents écrits et émissions et dans les messages publicitaires, en élaborant des politiques publiques claires
- assurer la visibilité des femmes dans les rencontres-débats,
- organiser des sessions de formation en « genre » de façon continue, à l’intention des journalistes et des professionnels des médias,
- créer les conditions d’un débat destiné à contrecarrer et à réduire l’influence des chaînes satellitaires qui diffusent des discours rétrogrades sur les femmes.

I-2- Renforcer la promotion politique des femmes

- veiller à concrétiser les politiques publiques favorables aux femmes
- améliorer l’application des mesures de discrimination positive lorsqu’elles existent:

* **Au Maroc** : limiter les possibilités de stratégies de contournement de la norme puis faire voter un véritable quota,

* **En Algérie** : promulguer la loi d'application de l'article 31 bis de la Constitution,*
En Tunisie, faire voter une loi par le parlement pour étendre le quota de 30% du RCD à l'ensemble des partis et à l'ensemble des élections.

I-3- inciter les différents acteurs de la société civile et politique à inclure dans leurs objectifs des normes incluant les femmes.

I-4- créer des structures qui permettent aux femmes de concilier, dans de bonnes conditions, leur travail professionnel et les charges qu'elles ont encore à remplir dans leur vie familiale.

II- Recommandations adressées aux différents acteurs de la société civile et politique

II-1- Les partis politiques, les syndicats et les associations doivent :

- engager un travail de sensibilisation de tous les membres et des cadres à l'intérieur de toutes les organisations politiques, en particulier les partis politiques et syndicats surtout dans les secteurs où les femmes sont peu représentées comme les mines, le bâtiment...
- convaincre les militants-es et les leaders des organisations de l'importance que femmes et hommes aient un accès égal aux responsabilités politiques,
- inclure les femmes dans toutes les structures, y compris les syndicats, clubs sportifs, etc.,
- introduire un quota dans les instances de décision,
- lutter contre les violences verbales,
- élaborer et adopter une stratégie à moyen et long terme,
- créer une académie du genre pour former les femmes cadres des partis politiques et des associations,
- revoir les systèmes de recrutement des candidatures qui privilégient les hommes.

II-2- Les associations devraient pouvoir renforcer et/ou organiser des campagnes locales et nationales de sensibilisation pour faire connaître les enjeux de la question de l'égalité

Ces campagnes de sensibilisation doivent avoir pour objectifs de :

- faciliter la prise de conscience des avantages pour la société de la participation politique des femmes,

- faire connaître les programmes gouvernementaux, les outils et dispositifs pour l'égalité entre les sexes lorsqu'ils existent,
- expliquer les raisons qui justifient ces politiques sur le développement, la démocratie et la gouvernance locale.

III- Recommandations adressées à l'ensemble des intervenants sur la question des femmes et de l'égalité hommes-femmes (organisations de la société civile et organisations internationales et fondations étrangères qui interviennent sur la question des femmes)

L'objectif est d'assurer des formations pour que toute personne qui s'implique dans le champ politique puisse disposer de:

- solides compétences en matière de communication et de gestion administrative et financière des communes,
- réseaux de soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des partis politiques et des associations,
- connaissances suffisantes qui facilitent la maîtrise des enjeux administratifs et politiques et permettent d'assurer l'articulation entre le local et le global pour lutter contre l'isolement du local qui ne profite pas de l'apport des idées et des pratiques les plus novatrices à l'œuvre dans les grandes villes.

Ces formations doivent inclure un certain nombre de connaissances en fonction de deux axes qui sont apparus fondamentaux :

- (1) L'axe formation personnelle, développement de la personnalité et valorisation de soi, et
- (2) L'axe formation politique.



Baileur de fonds

**L'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies
pour la Promotion de la Femme (UN-INSTRAW)**

Le Centre de la Femme Arabe pour la Formation et la Recherche (CAWTAR)

7, impasse n°1 Rue 8840 -Centre Urbain Nord
P.O. Box nr 105 - 1003 Cité El Khadra, Tunis - TUNISIE
Tel. + 216 71 792298
Fax. +216 71 780002
E-mail : info@womenpoliticalparticipation.org
PageWeb : www.womenpoliticalparticipation.org

